Accusé de réception en préfecture 041-284100070-202012 08-43-2020-AR

Date de télétransmission : 08/12/2020 Date de réception préfecture : 08/12/2020

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 décembre 2020

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, le 4 décembre, à 15H00, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI pour l'ouverture de la séance, de Monsieur Alain GOUTX en qualité de doyen d'âge de l'assemblée, de Monsieur Eric MARTELLIERE nouveau Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

26 novembre 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

4 décembre 2020

Titulaires: Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Eric MARTELLIERE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

<u>Suppléants</u>: José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN, Philippe AGULHON suppléant de Michèle GAUTHIER, Jacques PAOLETTI suppléant de Karine MICHOT

N°43.2020

<u>Membres titulaires excusés</u> : Yann BOURSEGUIN, Michèle GAUTHIER, Karine MICHOT

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Administration Générale – Désignation des membres pour siéger au Comité Technique Nicole JEANTHEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : le Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment les articles 3 et 4 de ce décret.

L'article 3 énonce que le mandat des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

L'article 4 énonce, quant à lui, que pour les centres de gestion, les membres du comité technique représentant les collectivités territoriales et des établissements publics sont désignés par le président du centre parmi les élus issus des collectivités et établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration issus de ces collectivités et établissements, et parmi les agents de ces collectivités et établissements ou les agents du centre de gestion.

Accusé de réception en préfecture 041-284100070-202012 08-43-2020-AR

Date de télétransmission : 08/12/2020 Date de réception préfecture : 08/12/2020

Le Président rappelle que les textes préconisent une parité femmes/hommes de 40%.

Suite au renouvellement des membres du conseil d'administration, en date du 28 octobre dernier, le Président propose, pour la composition de cette instance, la désignation des membres suivants :

Titulaires (8)

Suppléants (8)

Alain GOUTX Maire de Pouillé Solange VALLÈE Maire de Binas

Jacques BOUVIER Maire de Vievy-le-Rayé Isabelle SOIRAT Maire de Marolles

Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois Jean-Louis BERTHAULT Maire de Pontlevoy

Claire GRANGER Maire de Sasnières Philippe COLART
Maire de Les Roches-l'Evêque

Joël DEBUIGNE Maire de Huisseau-sur-Cosson Michèle AUGE Maire de Herbault

Christophe THORIN
Maire de Mennetou-sur-Cher

Marie-Astrid FROMET
Maire-Adjointe de Mur-de-Sologne

Annick BARRÉ Maire-Adjointe de Cellettes Albert PIGOREAU Maire de Villiers-sur-Loir

Nicole JEANTHEAU Maire d'Areines Jean-Claude CHADENAS Maire-Adjoint de Cheverny

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics, la nouvelle composition du comité technique (CT), comme présentée ci-dessus,
- de dire que cette nouvelle composition prendra effet à compter du caractère exécutoire de cette délibération,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loiret-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 8 /12/2020 Exécutoire le : 8 /12/2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de responsabilité le caractère exécutoire de la company de la c

l'acte

Le Présider

Département de Loir-et-Cher

SIALECEN

Eric MARTELLIERE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor, Le 4 décembre 2020

FONCTION

Département

I oir-et-Chei

Le Président,

Eric MARTELLIERE